



R-1-a

Remplacer

Les bateaux doivent être entièrement autonomes. L'équipage ne doit compter que sur lui-même pour effectuer un parcours et en assumer les aléas. Il doit pouvoir faire face à toute fortune de mer et être capable de regagner un port par ses propres moyens.

Les parcours sont tels qu'il est impossible d'assurer des opérations de recherche d'une totale efficacité. Le dispositif de suivi des voiliers mis en place par l'organisation ne peut assurer en toutes circonstances la sécurité de tous les concurrents qui ne peuvent en exiger des opérations de secours.

Par :

Les bateaux doivent être entièrement autonomes. L'équipage ne doit compter que sur lui-même pour effectuer un parcours et en assumer les aléas. Il doit pouvoir faire face à toute fortune de mer et être capable de regagner un port par ses propres moyens.

Les parcours sont tels qu'il est impossible de garantir que les opérations de recherche et de secours auront un résultat positif. Le dispositif de suivi des voiliers mis en place par l'organisation ne peut assurer en toutes circonstances la sécurité de tous les concurrents qui ne peuvent en exiger des opérations de secours. La décision d'un bateau de participer à une course, rester en course ou effectuer un parcours de qualification relève de sa seule responsabilité.

E-13-a-5

Ajouter :

1 Haut-parleur supplémentaire dédié à la VHF, fixe, étanche si placé en extérieur et audible depuis l'extérieur dans toutes les conditions.

E-9

Ajouter

Note : l'engin flottant, le collier de récupération, la ligne de récupération et la perche IOR doivent être à poste en permanence à l'extérieur, à portée du poste de barre et pouvoir largués rapidement.